MANOSQUE La grève reconduite à l'hôpital

Au centre hospitalier Louis-Raffalli, la revendication pour l'abolition du gel de la note en raison des congés maternité vient enfin d'aboutir. La mobilisation prend de l'ampleur et la grève est reconduite pour la poursuite des négociations. PAGE 12

Hôpital. La revendication sur les congés maternité vient enfin d'aboutir, la mobilisation demeure et prend de l'ampleur appelant d'autres avancées.

Victoire «du genre» et reconduite de la grève

■ Une victoire pour les agents de l'hôpital Louis Raffalli, à l'issue de 8 années de lutte sans relâche : la revendication portée par la CGT Santé pour l'abolition du gel de la note administrative en raison des congés de maternité et des congés pathologiques afférents à la grossesse vient enfin d'aboutir, l'établissement désormais en conformité avec la loi du 27 mai 2008 stipulant : *« toute discrimination directe ou indirecte en raison de la grossesse y compris du congé maternité est interdite. »* Ghislaine Roussel, secrétaire générale de l'Union Départementale GCT Santé a hier déclaré cette *« victoire du genre »* aux 80 agents ayant observé pour la seconde semaine consécutive un temps de débrayage revendicatif. Ghislaine Roussel a aussi tenu à remercier l'ensemble des acteurs ayant contribué à cette avancée et *« tout particulièrement toutes les femmes victimes de cette discrimination qui ont sans relâche, avec détermination et constance, soutenu et défendu ce combat sans oublier celles qui par crainte de perdre leur emploi ont du se taire. »* Cités également: *«Les militant(e)s et sympathisant(e)s cégétistes, la fédération santé et action sociale et l'Union départementale CGT 04 pour leur implication dans ce dossier depuis le premier jour, le défenseur des droits, nos avocats, les services de l'Agence Régionale de Santé du 04, le Président du Conseil de surveillance (le maire de Manosque, Bernard Jeanmet Peralta) dont l'implication publiquement affichée, s'est voulue synonyme de volonté et d'encouragement accompagnée d'un soutien appuyé, le Directeur qui s'engage à l'application de la loi lors des prochaines notations ».*

A l'hôpital le mouvement de grève se traduisant par un temps débrayage hebdomadaire prend de l'ampleur. 80 agents étaient hier mobilisés et ont décidé la poursuite de l'action.

Reconduite de la grève

En dépit de cette victoire et suite au mouvement revendicatif initié le 11 avril dernier la poursuite de la grève a hier été décidée dans le cadre d'un rassemblement qui prend de l'ampleur. Un nouveau préavis a donc été déposé pour la poursuite des négociations non obtenues sur : Le maintien des temps partiels à 80% et la suspension des entretiens pour leur non renouvellement. Des entretiens «apaisés» dans le respect des procédures et le droit à être accompagné par un représentant des salariés. *« La direction a fait le choix de ne pas recevoir la CGT, bafouant ainsi l'expression des salarié(e)s. Ce silence insultant traduit le mépris à l'égard des salarié(e)s et des difficultés qu'ils rencontrent dans leur travail. Nous ne pouvons pas accepter cette politique de l'autruche et nous la dénonçons. La direction utilise la force d'inertie, c'est pourquoi chaque salarié(e) doit rester mobilisé(e). »*

« La bientraitance des patients commence par celle des salariés »

« Le rapport de force que nous avons construit ensemble a porté ses fruits. Nous avons réussi à faire plier la direction sur les 2/3 des situations qui contribuent à la dégradation des conditions de travail et à l'augmentation des Risques Psycho Sociaux... ».

La CGT a proposé *« une mobilisation massive » en vue du prochain CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail)* et rappelle, alors qu'une formation sur la bientraitance est en cours sur l'établissement, que *« la bientraitance des patients commence par la bientraitance des salariés ».*

NADIA VENTRE